

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 25 septembre 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 28 novembre 2008 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense.

Du 25 août 2009

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 28 novembre 2008 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense.

Du 25 août 2009

NOR D E F H 0 9 1 9 8 8 4 A

Texte modifié :

Arrêté du 28 novembre 2008 (JO n°287 du 10 décembre 2008; texte n°28 signalé au BOC 3/2009. ; BOEM 300.3.3).

Référence de publication : JO n° 202 du 2 septembre 2009, texte n° 14 ; signalé au BOC 36/2009.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, et notamment son article L. 4132-10 ;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 relatif aux militaires commissionnés, et notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2008 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense, et notamment son article 1^{er},

Arrête :

Art. 1^{er}. L'arrêté du 28 novembre 2008 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

1. À l'article 1^{er}, après les mots : « ingénieur de recherche dans le domaine médical appliqué aux armées ; », sont insérés les mots :

- « - chercheur en physique nucléaire ;
- ingénieur du domaine spatial ;
- instrumentiste embarqué de technologies nucléaires ;
- expert technique armement ; ».

2. À l'article 1^{er}, les mots : « pilote d'avion ; » sont remplacés par les mots : « pilote d'aéronef ; ».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 août 2009.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur des ressources humaines du ministère de la défense :

*La chef de service,
adjointe au directeur,*

C. DE NUCHÈZE.